

LES DETERMINANTS SOCIO-ECONOMIQUES DES CHANGEMENTS MATRIMONIAUX DES FEMMES DE DAKAR.

Philippe BOCQUIER
Jeanne NANITELAMIO

Le mariage et la maternité sont les étapes indispensables du devenir de la femme et les principaux fondements du statut féminin dans la société sénégalaise. Pour la plupart des femmes, il semble ne pas y avoir de concurrence entre leur rôle de mère ou d'épouse et leur rôle économique. Les représentations de la réussite féminine sont basées essentiellement sur le mariage et la maternité.

Cependant, en milieu urbain, on assiste à un recul de l'âge au mariage, qu'on explique généralement par la scolarisation des femmes et la difficulté des jeunes hommes, en période de crise, à assumer les charges d'un ménage. La situation économique est souvent évoquée pour expliquer ces difficultés que connaissent les hommes à se marier. Mais l'on sait peu de choses sur les déterminants socio-économiques des changements matrimoniaux des femmes. Le travail de la femme a-t-il un rôle secondaire?

Nous nous proposons, à partir des données de l'enquête "Insertion des migrants à Dakar" (1), de répondre aux interrogations suivantes:

-quels sont les déterminants du recul de l'âge au mariage, des risques de divorce, et des chances de remariage des femmes en milieu dakarois? Peut-on identifier des comportements matrimoniaux spécifiques dans différents groupes sociaux?

-L'activité des femmes en milieu urbain fait-il reculer l'âge au mariage? Quelle peut être l'influence de l'activité sur le divorce et sur le remariage?

Les réponses que nous donnerons à ces questions devraient nous permettre de cerner un peu plus le statut de la femme dakaroise.

1 - Statut matrimonial et activité des femmes à Dakar:

1.1 - L'activité des femmes par âge et par état matrimonial

La capitale du Sénégal, Dakar, et sa banlieue, Pikine, soit 1.310.000 habitants au recensement de 1988, accueillent 19% de la population totale du pays, et près de 50% de la population urbaine. Cette concentration de la population va de pair avec une concentration des activités (administration, services, industrie). Même si la croissance démographique de Dakar s'est ralentie, passant de 9% pour la période 1955-61, à 4% pour la période 1976-88, environ 30% de l'ensemble des migrants internes au pays viennent s'installer dans l'agglomération. Cette permanence

des flux migratoires vers la ville entraîne une explosion urbaine devenue très préoccupante. De nombreux problèmes se posent liés au logement, à l'emploi, au transport, à l'assainissement, etc. Les équipements urbains et les emplois ne suivent pas le rythme de la croissance démographique. La capitale est dans l'impossibilité d'offrir des emplois dans le secteur structuré à tous les citadins; plus de la moitié des actifs exercent dans le secteur dit informel et le taux de chômage est estimé à 22% de la population active.

Les femmes sont assez peu nombreuses à occuper un emploi à Dakar. D'après notre enquête qui a porté sur un échantillon représentatif de 18000 personnes, à peine plus du quart (25,4%) des femmes de 10 ans et plus déclarent occuper un emploi en Septembre 1989. Même en y ajoutant les femmes qui déclarent chercher un emploi (chômeurs ayant ou n'ayant jamais travaillé), soit 3,7% de notre échantillon, nous n'atteignons pas le tiers de la population féminine en âge de travailler. Bien sûr, 27,0% d'entre elles sont élèves ou étudiantes, mais la quasi-majorité (46,5%) est constituée de ménagères.

Parmi les femmes qui ont été mariées au moins une fois, on observe une différence dans la proportion d'actives, selon que la femme est dans un mariage monogame (26,6% d'actives) ou polygame (35,2%). Les divorcées sont plus nombreuses en activité (42,1%) et à se déclarer à la recherche d'un emploi (12,2% contre 1,7% chez les polygames et 3,7% chez les monogames), ce dont on peut se rendre compte à la lecture des graphiques A1-A3.

Bien que ces graphiques ne représentent qu'une image transversale, un "instantané" des femmes de Dakar, on peut y déceler l'effet de l'histoire matrimoniale des femmes. Ainsi, le nombre des femmes en union monogame décroît dès l'âge de 30 ans, non seulement en raison d'un effet de la pyramide des âges (qui a vraiment l'allure d'une pyramide à Dakar), mais aussi du fait du passage à la polygamie: les femmes en union polygame sont plus âgées que les femmes en union monogame.

L'irrégularité en forme de marche d'escalier qu'on observe dans les groupes d'âges 45-49 et 50-54 ans chez les polygames, s'explique par les divorces dans les ménages polygames (remarquez l'irrégularité de même forme chez les divorcées mais décalée de 5 ans vers la gauche) et aussi parce que c'est souvent lorsque les femmes atteignent ces âges que leur mari prend une nouvelle épouse.

Les dents de scies observées sur le graphique des divorcées (A3) sont principalement dues aux fluctuations selon l'âge du nombre des divorcées actives. Le graphique suggère donc une relation particulière entre statut de divorcée et statut d'activité. Avant de voir en détail quelle peut être cette relation, voyons ce qu'il en est du type d'activité exercée selon le statut matrimonial de la femme.

1.2 - Le type d'activité des femmes selon leur âge et leur statut matrimonial

Nous avons distingué dans notre enquête quatre type d'activité: un individu pouvait se déclarer employeur (chef de sa propre entreprise, employant un ou plusieurs salariés, aides ou apprentis; chez les femmes, le nombre d'employeur représente à peine 0,9% des femmes occupées), à son compte (2), salarié, aide familiale ou apprenti (les aides familiaux sont principalement des femmes et il n'y a pratiquement pas d'apprenties femmes).

Les salariées sont plutôt jeunes quel que soit leur niveau scolaire: la proportion des moins de 40 ans est à peu près la même chez les non scolarisées (88,5%) et chez les scolarisées (85,6%) qui représentent 51,7% du total des salariées. Les femmes à leur compte sont au contraire plutôt âgées et peu scolarisées: 75,6% d'entre elles n'ont pas été à l'école, et parmi celles-là, 61,4% ont plus de 40 ans, contre 18,6% chez les femmes scolarisées à leur compte. Les aides familiaux se recrutent essentiellement chez les jeunes femmes scolarisées: travailler dans l'entreprise familiale représente certainement une alternative au chômage des plus qualifiées, tout en offrant une main d'oeuvre gratuite pour les petites entreprises familiales.

Le type d'activité des femmes est très différent selon leur statut matrimonial. Il y a certes un effet d'âge qui fait que les femmes en union polygame et les veuves, plus âgées, sont aussi plus nombreuses à travailler à leur compte (respectivement 76,2% et 81,4%) que les célibataires (13,0%), les femmes en union monogame (50,6%) et les divorcées (46,5%). Mais l'âge n'explique pas tout: 92% des veuves ont certes plus de 40 ans, mais ce n'est pas le cas des femmes en union polygame qui se répartissent de manière égale entre les plus et les moins de 40 ans. La femme en union polygame, comme le montre clairement le graphique B2, est plus souvent à son compte, quel que soit son âge. On peut l'expliquer par une plus grande disponibilité lorsqu'elle n'est pas de "tour", mais aussi par de plus grandes contraintes économiques du fait du partage du revenu de l'époux entre ses femmes: dans ce cas, se mettre à son compte (commerce, artisanat...) est le moyen le plus facile pour disposer de revenus autonomes.

Ainsi, à Dakar, en 1989, l'activité des femmes est très différente selon le type de ménage. Ce constat "transversal" nous offre cependant une vision fragmentaire des relations entre statut économique et statut matrimonial. L'activité économique a-t-elle une influence sur le devenir matrimonial de la femme dakaroise? C'est ce que nous allons voir maintenant à l'aide d'une analyse statistique plus poussée.

2 - Le recueil des biographies matrimoniales et professionnelles et leur analyse statistique

Les données que nous utilisons ici ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire biographique, mis au point par une équipe pluridisciplinaire, et qui permet de reconstituer les étapes essentielles de la vie de l'individu. Nous avons, pour chaque enquêté une série de dates correspondant aux changements d'activité, de logement ou de statut matrimonial. Il est alors possible de mener une analyse quantitative des histoires de vie.

Chaque événement peut être analysé en tant que tel, indépendamment des autres. C'est le type d'analyse des biographies le plus simple. On peut, par exemple, faire l'analyse de l'entrée en première union, de la perte d'un emploi salarié, ou du passage du statut de locataire à celui de propriétaire, à partir de la "fonction de séjour" dans l'état de célibataire, de salarié ou de locataire.

Cependant la simplicité de la technique d'analyse cache un problème méthodologique important: celui de l'hétérogénéité des cohortes d'individus dont on étudie le devenir.

Diverses méthodes statistiques permettent de mesurer le poids des caractéristiques individuelles sur l'occurrence d'un événement. Ainsi le niveau d'instruction, l'ethnie, la génération, la religion... permettent d'expliquer une bonne part des variations de comportement. On pourra mesurer, par exemple, l'effet de chacune de ces variables, sur l'âge au premier mariage.

Cependant, même lorsque ces variables "permanentes" sont contrôlées dans l'analyse, le déroulement de la vie des individus introduit une hétérogénéité au sein d'une cohorte. Ainsi un changement professionnel peut survenir avant un événement familial et en modifier la probabilité d'occurrence. Diverses méthodes s'offrent à nous pour analyser l'effet des variables "dépendantes du temps": nous avons choisi un modèle dit "à risques proportionnels" (*Cox proportional hazard model with time-dependent covariates*); les calculs ont été faits à l'aide du logiciel BMDP.

Nous avons étudié trois passages matrimoniaux: de célibataire à mariée, de mariée à divorcée, de divorcée ou veuve à remariée.

Célibataire -----> mariée -----> divorcée ----->
remariée
/veuve .

Pour l'itinéraire migratoire, nous avons simplement retenu la première migration à Dakar et pour l'itinéraire professionnel l'entrée dans la vie active et le retour en inactivité:

Inactive -----> active -----> inactive

A titre d'illustration de la méthode statistique utilisée dans cette communication, nous présentons l'analyse du divorce, étant entendu que les mêmes principes sont valables pour l'analyse de l'entrée en première et en deuxième union.

Pour chaque femme sélectionnée dans notre échantillon, nous avons une date de mariage et une date de rupture d'union par divorce ou par veuvage, ou (si l'enquêtée n'a connu ni divorce ou veuvage et est donc encore mariée) la date de l'enquête (3). A partir de ces dates, on calcule la durée écoulée jusqu'à l'éventuel divorce.

La méthode statistique utilisée ici permet d'évaluer l'effet sur la durée du mariage, d'un certain nombre de variables explicatives. A chaque variable est associé un coefficient qui mesure l'influence moyenne de cette variable sur la probabilité annuelle de divorcer. Par exemple, un coefficient de 2 signifie une multiplication en moyenne par 2 du risque de divorcer chaque année de mariage; un coefficient de 0,40 signifie au contraire une réduction de 60% (ou une division par $1:0,4=2,5$) du risque annuel moyen de divorce. C'est sous cette forme que sont présentés les résultats en annexes. Deux types de variables seront pris en compte:

- les variables qui qualifient l'individu avant son mariage et dont on pense qu'elles peuvent influencer sur le devenir du mariage. Nous avons choisi ici des caractéristiques acquises à la naissance (telles que l'appartenance à une génération, à une ethnie...), et des événements qu'a connu l'individu avant son mariage (migration dans l'enfance, activité avant le mariage, instruction en français...).
- les variables dépendantes du temps écoulé depuis le mariage: elles qualifient les événements qu'a connu l'individu pendant son mariage et qui ont pu en modifier le cours. Ici, nous testerons l'importance de l'entrée en activité. Si l'enquêtée a changé de type d'emploi au cours d'une période continue d'activité (situation au demeurant peu fréquente), c'est le dernier emploi occupé qui sert à qualifier toute la période.

Les différences dans l'inactivité, entre les situations de femme au foyer, de chômeur, d'élève ou de simple inactive, ne seront pas pris en compte. Le niveau scolaire est cependant un bon indicateur du temps passé en scolarité et par déduction du temps passé en inactivité avant l'éventuelle entrée dans la vie active ou avant le mariage.

Nous ne pourrions tester en toute rigueur l'influence de la migration sur le mariage, le divorce et le remariage. En effet, nous ne disposons pas de toute la population soumise au risque, étant donné que notre échantillon est exclusivement constitué de femmes présentes dans l'agglomération dakaroise en fin d'année 1989. Par exemple, en ce qui concerne le divorce, les femmes venues à Dakar après leur mariage ont déjà vécu hors Dakar un certain

nombre d'années dans le mariage, et, par conséquent, elles n'ont pas été soumises au risque de divorce à Dakar pendant ces années-là. Il s'agit, en d'autres termes, d'un biais systématique, que nous devons corriger en stratifiant notre échantillon par la variable migration après mariage.

En annexes, nous présentons les résultats optimaux, après regroupement des variables lorsque c'était possible (par exemple pour le niveau scolaire, la génération, le rang d'épouse, etc), et après élimination des variables non significatives: certaines ont cependant été retenues pour indiquer au lecteur qu'une analyse sur un échantillon plus grand serait nécessaire pour en vérifier la significativité (pour les autres variables testées non retenues, voir la liste en annexe). Les interactions entre variables ont été testées au maximum dans les limites imposées par les effectifs: les interactions entre les variables génération, niveau d'instruction, rang d'épouse (pour l'analyse du divorce) et entrée en activité se sont révélées les plus pertinentes et les plus significatives.

3 - Les déterminants socio-économiques des changements matrimoniaux

3.1 - Le mariage des femmes à Dakar

Pour les femmes de niveau scolaire égal ou supérieur à la classe de 6^e, les chances annuelles de se marier ont été réduites de 70% pour la génération 1945-54, par rapport à la génération 1935-44, mais elles se sont maintenues ensuite pour la génération 1955-64.

Pour les femmes parlant français ou scolarisées au niveau primaire, la réduction a été moins brutale (50%) entre les deux premières générations étudiées, mais elle s'est prolongée à la troisième génération (réduction de près de 70%).

Pour le reste des femmes (non scolarisées ne parlant pas français), on observe aussi une réduction des chances annuelles de se marier mais elle est négligeable entre la première et la deuxième génération, et elle est de 50% entre la deuxième et la troisième génération.

Le recul de l'âge au mariage a donc d'abord touché les plus instruites pour gagner ensuite les moins instruites dans les plus jeunes générations. En revanche, le travail des femmes n'est pas un facteur de recul de l'âge au mariage, bien au contraire. Pour les femmes de niveau scolaire égal ou supérieur à la 6^e, les chances annuelles de se marier après l'entrée dans la vie active ont été multipliées par 2,6 pour la génération 1945-54 et par 1,9 pour la génération 1955-64 (on n'observe pas de femmes de ce niveau d'éducation actives avant le mariage dans la génération 1935-44).

Pour les niveaux d'instruction plus bas, les différences d'âge au mariage avant et après entrée dans la vie active ne sont pas significatives sauf pour la

génération 1955-64: pour ces femmes, les chances ont été multipliées par 1,7 et 1,3 respectivement pour celles ne parlant pas le français et pour celles parlant le français ou de niveau scolaire primaire.

En résumé, l'entrée en activité a donc été un facteur avançant l'âge au mariage dès la génération 1945-54 pour les femmes les plus instruites, et son effet s'est élargi à l'ensemble des femmes de la génération 1955-64, quelle que soit leur instruction.

Comment explique-t-on ce phénomène? Le récent recul de l'âge au mariage n'est pas seulement le résultat de mutations culturelles: assumer les charges d'un ménage devient plus difficile dans un contexte de crise économique. Lorsque les prestations familiales et les dépenses du couples reposent sur les seuls revenus de l'homme, le mariage est une lourde décision. Mais si la femme peut assumer, par son travail, une partie de ces charges, le mariage s'en trouve facilité. Il faut aussi savoir qu'à Dakar les jeunes mariés ne résident pas nécessairement ensemble dans leurs premières années de mariage (voir communication de Ph. ANTOINE & Ph. BOCQUIER): dans les cas fréquents où la femme (souvent avec ses jeunes enfants) réside chez ses propres parents, le mari sera moins sollicité, d'autant plus si sa femme dispose de revenus propres.

En ce qui concerne les autres facteurs explicatifs, remarquons que les chrétiennes se marient plus tard que les musulmanes (réduction de 73% des chances annuelles de se marier), de même que les femmes Lébou (réduction de 43%). Les Peul, et surtout les femmes de diverses ethnies du Sud du pays (à l'exception des Diola), ont au contraire des chances multipliées respectivement par 1,5 et par 2,7: on sait que les femmes de ces ethnies se marient traditionnellement tôt.

3.2 - Le divorce des femmes à Dakar

Les plus jeunes femmes de notre échantillon, nées entre 1955 et 1964, ont vu multiplier en moyenne par 1,7 leur risque annuel de divorce par rapport aux générations précédentes. Or, les divorces de ces jeunes femmes ont eu lieu pour la plupart dans les années 80: on doit donc en conclure à une augmentation tout à fait récente du divorce à Dakar.

Les femmes de niveau scolaire égal ou supérieur à la classe de 2nde ont des risques de divorcer plus élevés: la différence n'est pas significative en raison de la faiblesse des effectifs, mais elle mérite tout de même d'être soulignée.

Pour les femmes de niveau scolaire inférieur, nous avons pu tester l'influence du rang d'épouse: il joue fortement sur leurs risques de divorce.

En effet, les femmes mariées en tant que deuxième épouse ont, chaque année de leur mariage, en moyenne 3,2 fois plus de risques de divorcer que les femmes mariées en tant que première épouse. On peut avancer comme explication que les première et deuxième épouses sont dans une situation de concurrence qui joue en défaveur de la deuxième. Cela semble être moins le cas pour les épouses de 3e rang ou plus. Comme pour les femmes mariées à un divorcé, leurs risques sont multipliés par 2 par rapport aux femmes mariées en tant que première épouse (4). On remarquera que l'augmentation du divorce dans la génération 1955-64 s'est produite quel que soit le rang d'épouse de l'enquêtée. Ainsi, quelle que soit la génération, c'est toujours les mariages entre célibataires (premier mariage pour les deux époux) qui sont les plus stables.

D'après l'analyse statistique, l'effet de l'activité est très différent selon que la femme a travaillé avant ou après son mariage. Les femmes qui ont travaillé seulement avant leur mariage n'ont pas de risques plus élevés de divorcer que les femmes inactives avant leur mariage. En revanche, la rupture du mariage par divorce arrive plus tôt chez les femmes actives avant et pendant leur mariage (soit 10,7% de l'échantillon). Chaque année de mariage, leur risque de divorcer est en moyenne 2,5 fois plus élevé que pour les femmes qui n'avaient jamais travaillé avant leur mariage. En fait, le maintien d'une activité après leur mariage est le signe d'une volonté d'autonomie qui n'a pas été contrariée par l'institution du mariage. En effet, au Sénégal, pour la plupart des hommes et des femmes, l'homme doit pouvoir subvenir à sa famille. Conforté par les préceptes de l'Islam, cet idéal peut expliquer les réticences par rapport au travail féminin. Dans ce contexte idéologique, pour les femmes, continuer à travailler après le mariage souligne l'affirmation d'une volonté d'autonomie. Cette volonté, quand elle est associée à des capacités réelles d'indépendance économique acquises avant le mariage, leur permet plus souvent d'assumer un divorce.

Par contre, le fait pour une femme de devenir active après son mariage est certainement moins dû à une volonté d'autonomie qu'à des urgences économiques. Quels effets cette activité a-t-elle alors sur le divorce?

Pour les femmes les plus instruites, l'entrée en activité pendant le mariage n'a pas modifié sensiblement le risque de divorce des générations 1935-44 et 1945-54. En revanche pour la génération 1955-64, les risques de divorcer ont presque triplé après l'entrée en activité de l'enquêtée.

Pour les femmes de niveau scolaire inférieur à la 2nde, l'entrée en activité n'a pas modifié les risques de divorcer pour les générations 1935-44 et 1945-54: quel que soit le rang d'épouse, les différences ne sont pas significatives. Dans la génération 1955-64, l'entrée en activité a doublé les risques de divorcer des femmes en union polygame ou mariées à des divorcées. On notera

qu'aucune des femmes en union monogame n'était encore entrée en activité, confirmant en cela nos observations transversales (voir plus haut) sur la plus grande disponibilité des femmes en union polygame pour le travail.

En somme, pour le divorce, l'effet du rang d'épouse est constant et se maintient à travers les générations, tandis que l'effet de l'entrée en activité pendant le mariage est tout à fait récent (il date des années 80) et ne dépend ni de l'instruction, ni du rang d'épouse. On remarquera aussi qu'aucune des femmes qui ont quitté leur emploi pendant leur mariage n'ont divorcé. Certes, ces femmes redevenues inactives sont en moyenne plus âgées que les autres, mais le phénomène s'observe quelle que soit la génération, même pour les plus jeunes femmes enquêtées (25-34 ans à l'enquête) qui pourtant ont vu leur risque de rupture d'union par divorce augmenter ces dernières années. Il est possible qu'après avoir connu une certaine indépendance financière, une femme, lorsqu'elle perd (ou quitte) son emploi, devient matériellement plus dépendante de son mari: le divorce devient plus difficile même s'il est désiré.

Pour ce qui est de l'effet des caractéristiques sociales du mari, il ne semble pas que la différence de niveau scolaire entre époux ait d'influence sur la stabilité de leur mariage, même lorsque le mari est d'un niveau inférieur à celui de sa femme. Le risque annuel de divorce est en moyenne 1,8 fois plus élevé chez les 30,6% de couples d'ethnies différentes par rapport aux couples de même origine ethnique.

Par ailleurs, l'appartenance de la femme à la religion chrétienne semble stabiliser l'union: les risques annuels de divorce chez les 6,2% de chrétiennes sont réduits de 80% par rapport aux musulmanes. Bien qu'en raison de la faiblesse des effectifs, ce chiffre ne soit pas significatif (il importe de le vérifier à une plus large échelle), on peut y voir l'influence des règles prohibitives sur le divorce dans la religion catholique. De plus l'effet perturbateur de la polygamie ne devrait pas jouer dans un mariage chrétien, destiné à être monogame.

Près de 49% des parents des femmes enquêtées n'habitaient ni dans le même village ni dans la même ville que les parents du mari. Dans ce cas, il semble que les mariages soient plus stables, mais là encore les chiffres ne sont pas significatifs. On peut cependant dire que la proximité des familles ne joue pas en faveur de la stabilité de l'union.

Enfin, on remarquera que les femmes de l'ethnie Diola (de Casamance), ont des risques particulièrement élevés de divorcer, 5,6 fois supérieurs à ceux des autres ethnies. Faut-il y voir la preuve d'une plus grande autonomie de la femme Diola par rapport au statut de femme mariée?

2.4 - Le remariage des femmes à Dakar

Pour étudier le remariage, nous devons distinguer les divorcées et les veuves. En effet, on peut supposer que les conditions du remariage ne sont pas les mêmes pour ces deux catégories, car la société accorde un statut différent à la femme divorcée et à la femme veuve. De plus, il existe un biais du à l'âge, puisque les veuves sont en moyenne plus âgées que les divorcées et n'ont donc pas, a priori, les mêmes chances sur le marché matrimonial. Ainsi, les femmes remariées au moment de l'enquête étaient moins d'1/3 chez les veuves et plus de 2/3 chez les divorcées.

On remarquera que, dans notre échantillon, deux tiers des femmes ayant connu le veuvage étaient âgées de 45 ans ou plus à l'enquête. Les femmes âgées de 25 à 44 ans à l'enquête ont vu leurs chances annuelles de se remarier multipliées par 2,3 par rapport à leurs aînées.

En ce qui concerne l'effet de l'activité sur le remariage des veuves, il semble que le fait d'avoir connu une période de travail avant et/ou pendant leur mariage réduise les chances de remariage. Par contre, l'entrée en activité pendant le veuvage ne modifie pas les chances de remariage. Mais quasiment toutes les femmes qui ont cessé leur activité pendant le veuvage se sont remariées. On peut en conclure à une plus grande dépendance ou nécessité vis à vis du mariage à la suite d'une perte d'activité.

Les femmes divorcées nées avant 1955 et de niveau scolaire égal ou supérieur à la 6^e, avaient leurs chances de se remarier réduites de plus de 80% par rapport aux femmes moins instruites de la même génération. Nous avons vu plus haut, à propos du premier mariage, que les femmes les plus instruites se sont mariées plus tard. Après un divorce, leurs chances sont encore réduites sur le marché matrimonial, puisqu'elles sont plus âgées et qu'elles sont plus nombreuses à avoir des enfants (ce qui augmente potentiellement les charges du ménage). Pour la génération 1955-64, cet effet d'âge a moins joué parce que ces femmes ont divorcé en moyenne plus tôt. Il n'y a d'ailleurs plus de différence selon le niveau d'instruction. Pour les femmes de cette génération, le remariage est peut-être devenu une plus grande urgence, une garantie, dans un contexte de crise économique. Ainsi, cette génération a divorcé plus rapidement que les générations précédentes, mais elle s'est remariée plus rapidement aussi: en fait, on assiste à un regain du remariage des divorcées dans les années 80.

En ce qui concerne l'effet de l'activité avant le divorce, on remarquera que les femmes qui ont eu une activité seulement avant leur mariage (18,5% des femmes divorcées) ont leurs chances de se remarier réduites (en moyenne de 60%).

Avant de voir l'effet de l'entrée en activité après le divorce, il faut souligner que les femmes nées à Dakar ou ayant migré pendant leur enfance avant 12 ans à Dakar, sont

moins nombreuses à reprendre une activité l'année même de leur divorce par rapport aux femmes venues à Dakar après 12 ans. Elles reprennent plutôt une activité après 1 ou 2 ans de divorce, mais aucune n'a repris une activité après 3 ans de divorce. A contrario, les femmes venues à Dakar après 12 ans continuaient à reprendre une activité jusque dans leur 6^e année de divorce. Ces femmes sont plus motivées pour le travail pour deux raisons: la nécessité de subvenir à leurs besoins dans un environnement moins solidaire; une moins grande imprégnation de l'idéal dakarois de la femme au foyer.

Les migrantes (venues à Dakar après 12 ans), bien qu'elles n'aient pas plus de risques de divorcer que les autres, semblent se remarier moins vite (les chances annuelles de se remarier sont réduites de 40% par rapport aux dakaroises), même si elles sont arrivées à Dakar avant leur premier mariage. Les migrantes sont peut-être moins bien "placées" sur le marché matrimonial. Le remariage est sans doute aussi une plus grande urgence pour les dakaroises que pour les migrantes.

L'entrée en activité après le divorce, pour les femmes les moins instruites nées entre 1935 et 1954, n'a pas significativement modifié leurs chances de se remarier. Pour les femmes de la même génération scolarisées au-delà de la 6^e, au contraire, l'activité est venue compenser l'effet négatif de l'instruction, de sorte que leurs chances sont devenues égales à celles des autres femmes moins instruites. L'handicap sur le marché matrimonial qu'ont connu les femmes divorcées les plus instruites de cette génération, est en quelque sorte annulé par leur entrée en activité. Cela souligne le poids important des charges économiques sur la décision de se marier.

Pour la génération 1955-64, parmi les femmes les moins instruites, aucune n'étaient encore entrée en activité avant le remariage. Pour les instruites, l'entrée en activité ne semble pas avoir fait baisser les chances de remariage (les chiffres ne sont pas significatifs). En fait, il est encore trop tôt pour discerner l'effet de l'entrée en activité dans cette génération, parce que nous n'avons pas observé ces femmes sur un temps suffisamment long.

4 - Conclusions

A Dakar, ces dernières années, le mariage est à la fois plus tardif et plus instable, ce qui ne veut pas dire qu'il est moins fréquent: au contraire, être mariée est un objectif prioritaire pour la femme. Le modèle de la "femme au foyer" reste un idéal, l'homme subvenant en principe à tous les besoins de l'épouse et des enfants. Cette idéologie continue de servir de référence en dépit des conflits familiaux et des difficultés matérielles, qui peuvent expliquer le recul de l'âge au premier mariage dans les dernières générations, ainsi que l'augmentation récente des divorces.

Dans ce contexte culturel, on peut se demander dans quels cas l'activité de la femme influe sur la représentation de son statut et lui permet d'avoir une autonomie vis à vis de sa famille et de son mari. Au vu des analyses qui précèdent, on peut dire que l'activité des femmes en milieu dakarois n'est pas un facteur de remise en cause de l'institution du mariage. En fait, l'activité des femmes a certes favorisé récemment le divorce, mais elle a aussi favorisé le mariage et le remariage. Le travail de la femme est moins la manifestation d'une volonté d'autonomie (sauf pour une minorité), qu'un allègement des charges qui incombent traditionnellement à l'homme. Le fait d'être mariée importe plus pour la femme que d'assumer sa subsistance et de s'engager dans la vie professionnelle.

Le devenir du mariage est avant tout déterminé par sa structure (notamment la polygamie) et par les conditions de sa formation. On peut même se demander si, à la faveur de la crise économique, le mariage n'est pas devenu une valeur refuge, un recours obligé pour les femmes, notamment pour celles qui ne peuvent se placer sur le marché du travail. Dans un contexte plus favorable au travail des femmes, l'institution du mariage aurait-elle cette prépondérance?

NOTES

(1) Cette enquête a été menée conjointement par l'IFAN et l'ORSTOM. La composition de l'équipe est la suivante: Ph. ANTOINE, démographe; Ph. BOCQUIER, démographe-statisticien; A.S. FALL, anthropologue; Y.Mb. GUISSÉ, anthropologue; J. NANITELAMIO, psycho-sociologue.

(2) Les termes "à son compte" ou "indépendante" seront considérés ici comme synonymes et désignent toute activité lucrative où le travailleur ne dépend pas hiérarchiquement d'une tierce personne, mais peut éventuellement en diriger d'autres: pour les femmes, il s'agit essentiellement d'activité de commerce dans les marchés ou dans la rue et d'artisanat à domicile.

(3) On appelle encore cette date "troncature à gauche", ce qui signifie que l'observation s'arrête au moment de l'enquête.

(4) Il n'est malheureusement pas possible, à partir de notre échantillon de femmes, de déterminer l'effet du mariage du mari de l'enquêtée avec une nouvelle épouse: il eut fallu traiter notre échantillon d'hommes (pour lesquels nous disposons de l'ensemble de l'histoire matrimoniale), pour étudier pleinement l'effet de la polygamie, mais ce n'est pas le but de cette communication.

RESUME

Le mariage et la maternité sont les étapes indispensables du devenir de la femme et les principaux fondements du statut féminin dans la société sénégalaise. Cependant, en milieu urbain, on assiste à un recul de l'âge au mariage. En période de crise, le travail féminin a-t-il un rôle sur les changements matrimoniaux?

A partir des données de l'enquête "Insertion des migrants à Dakar", nous concluons que le mariage est à la fois plus tardif et plus instable: ce qui ne veut pas dire qu'il est moins fréquent. L'activité des femmes en milieu dakarais n'est pas un facteur de remise en cause de l'institution du mariage. Le fait d'être mariée importe plus pour la femme que de s'engager dans la vie professionnelle.

Mots clés: mariage, divorce, remariage, activité des femmes, urbanisation, analyse biographique.

ANNEXE I:

PREMIER MARIAGE DES FEMMES DE DAKAR

Modèle à risques proportionnels avec variables dépendantes du temps (n=281)

VARIABLES RETENUES	Avant entrée en activité			Après entrée en activité		
	Née en			Née en		
	1935-44	1945-54	1955-64	1935-44	1945-54	1955-64
Niveau d'instruction:						
Non scolarisée, ne parle pas français	1. nb	0.88 -	0.43 ***	1.08 -	1.28 -	0.74 -
Parle français ou scolarisée primaire	1.37 -	0.88 -	0.29 ***	0.94 -	0.75 -	0.37 ***
Scolarisée 6è et plus	0.77 -	0.22 ***	0.21 ***	non observé	0.58 -	0.39 **
				Redevenue inactive: 0.63 -		
Chrétienne			0.27 ***			
Lebou			0.57 **			
Peul			1.43 -			
Divers Sud			2.72 **			

ANNEXE II:

DIVORCE DES FEMMES DE DAKAR

Modèle à risques proportionnels avec variables dépendantes du temps (n=419)

VARIABLES RETENUES	Avant entrée en activité		Après entrée en activité	
	Née en		Née en	
	1935-54	1955-64	1935-54	1955-64
Niveau d'instruction inférieur				
à la classe de Seconde:				
rang d'épouse au mariage				
1ère épouse	1. nb	1.69 -	0.54 -	non observé
2è épouse	3.17 ***	5.07 ***		
3è épouse (ou plus) ou	2.07 *	3.48 **	3.13 *	8.02 ***
1ère épouse d'un divorcé				
Niveau d'instruction supérieur				
à la classe de Seconde	2.06 -	3.17 -	2.88 -	8.70 ***
			Redevenue inactive: aucun divorce observé	
Active avant et pendant le mariage		2.54 ***		
Mari d'une ethnie différente		1.77 **		
Parents du couple habitants dans une				
ville ou un village différents		0.69 -		
Migrante, venue à Dakar après 12 ans		0.62 -		
Chrétienne		0.20 -		
Diola (ethnie de Casamance)		5.58 ***		

ANNEXE III:
REMARIAGE APRES DIVORCE DES FEMMES DE DAKAR

Modèle à risques proportionnels avec variables dépendantes du temps (n=92)

VARIABLES RETENUES	Avant entrée en activité		Après entrée en activité	
	Née en		Née en	
	1935-54	1955-64	1935-54	1955-64
Niveau d'instruction:				
Inferieur à la classe de 6è	1.n ^b	0.99 -	0.85 -	non observé
supérieur à la classe de 6è	0.13 *	0.93 -	1.02 -	0.64 -
			Redevenue inactive: 1.21 -	
Active seulement avant le mariage			0.40 **	
Migrante, venue à Dakar après 12 ans			0.60 *	

ANNEXE IV:

REMARIAGE APRES VEUVAGE DES FEMMES DE DAKAR

Modèle à risques proportionnels avec variables dépendantes du temps (n=49)

Avant entrée en activité		Après entrée en activité	
Née en		Née en	
1935-54	1955-64	1935-54	1955-64
1.n ^b	2.57	1.98 -	3.10 -
		Redevenue inactive: 11.6	
A déjà été active avant veuvage : 0.23 -			

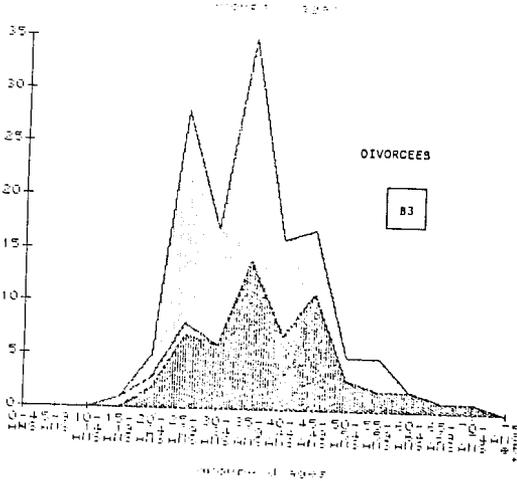
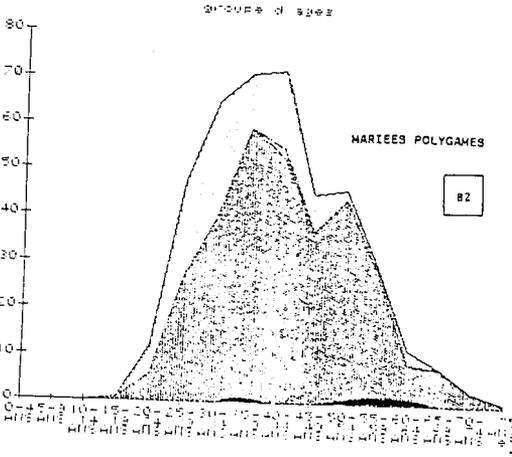
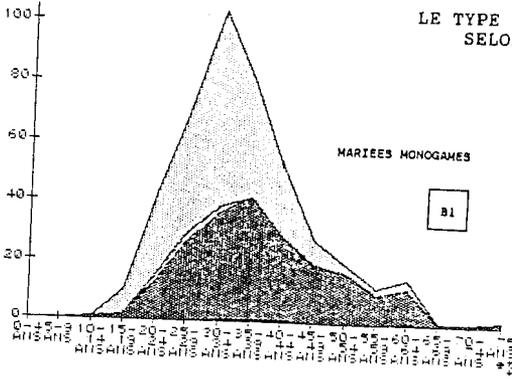
***: très significatif (seuil:1%); **: significatif (seuil:5%); *: raisonnablement significatif (seuil:10%); -: non significatif.

nb : Le chiffre "1." indique que la variable est utilisée comme catégorie de référence par rapport à laquelle sont calculés les coefficients des variables retenues.

Autres variables testées non significatives:

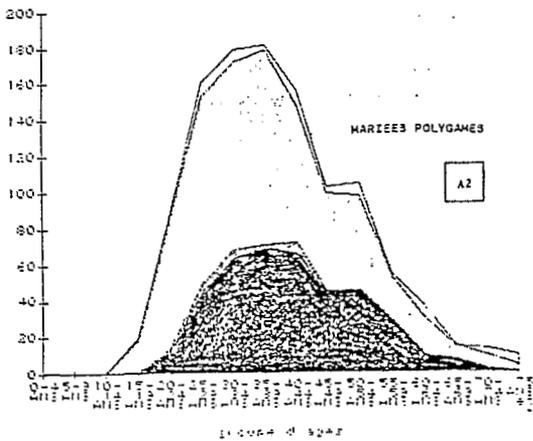
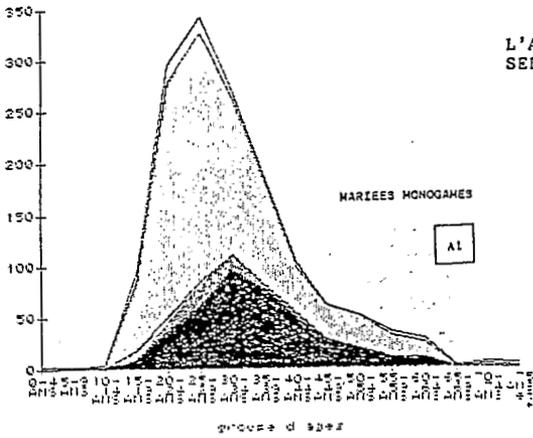
- pour toutes les analyses: caste et statut d'aïeulle de l'enquêtée, parents divorcée, entrée en activité par secteur (formel ou informel, selon le critère de la tenue d'une comptabilité écrite ou de la fiche de paie) et par statut (salarié ou à son compte),
- pour l'analyse du divorce: existence d'un lien de parenté avec le mari, lieu de rencontre avec le mari (village, ville, Dakar, autre), niveau scolaire du mari.

LE TYPE D'ACTIVITE DES FEMMES A DAKAR
SELON LEUR STATUT MATRIMONIAL
EN SEPTEMBRE 1989

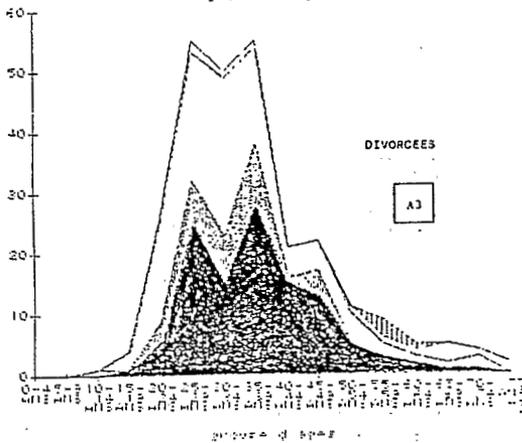


- Salariée
- Maison complète
- ▨ Maison complète
- Emploi

L'ACTIVITE DES FEMMES A DAKAR
SELON LEUR STATUT MATRIMONIAL
EN SEPTEMBRE 1989



- Mariées
- Divorcées
- Polygâmes
- Élé
- Mariées



BIBLIOGRAPHIE

- ANTOINE Ph., DUBRESSON A., MANOU-SAVINA A., 1987, Abidjan "côté cours", Paris, Karthala, ORSTOM, 274p.
- ANTOINE Ph., BOCQUIER Ph., FALL A.S., GUISSÉ Y.Mb., 1990, "Etude de l'insertion urbaine des migrants, approche biographique et réseaux sociaux. Présentation de la méthodologie de l'enquête menée à Dakar (Sénégal)" Conférence sur le Rôle des migrations dans le développement de l'Afrique: problèmes et politiques pour les années 90 - 19-23 février 1990, Nairobi, à paraître U.E.P.A.
- ANTOINE Ph., NANITELAMIO J., Avril 1990, "La montée du célibat féminin dans les villes africaines. Trois cas: Pikine, Abidjan et Brazzaville", Les dossiers du CEPED, N°12, Paris, CEPED, 27p.
- COURGEAU D., LELIEVRE E., 1989, Analyse démographique des biographies, Paris, INED, 268p.
- COX D.R., HINKLEY D.V., 1974, Theoretical Statistics, Chapman & Hall, London, 201p.
- DIOP A.B., 1982, "Jeunes filles et femmes de Dakar: conditions de vie et attitudes relatives à la famille, au mariage et à l'éducation sexuelle", Bulletin de l'IFAN, T.44, série B-1.2., pp163-212.
- KANE, Francine, 1977, "Femmes prolétaires du Sénégal à la ville et au champs", Cahiers d'études africaines, 65, XVII(1), pp77-94
- ORSTOM - CIE, 1985, Femmes et politiques alimentaires - Actes du Séminaire International sur la place des femmes dans l'autosuffisance et les stratégies alimentaires - 14-18 janvier 1985, Paris, Coll. Colloques et Séminaires, ORSTOM, PARIS, 741p.
- SAVANE, Marie-Angélique (ss la dir. de), 1986, Femmes et développement en Afrique de l'Ouest, UNRISD, Genève, 207p
- SOW, Fatou, 1972, "Dépendance et développement. Le statut de la femme en Afrique moderne", Congrès annuel de l'Assemblée Canadienne des Etudes Africaines, Revue Notes Africaines, N°139.

F

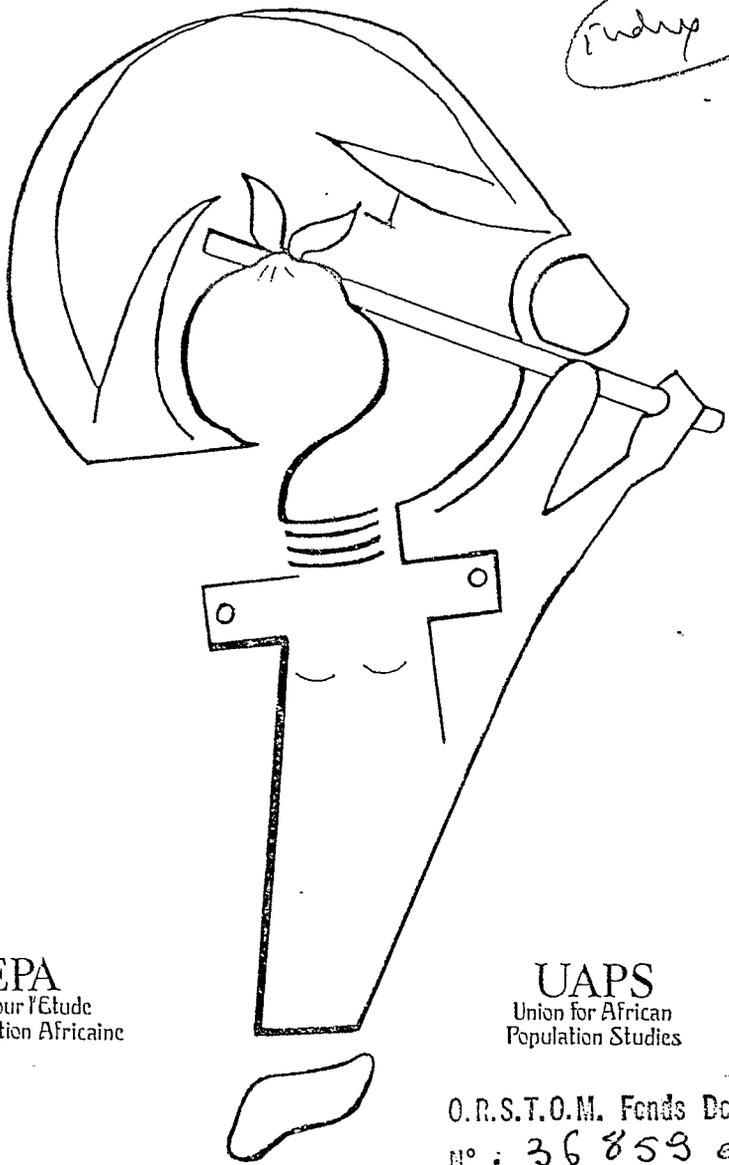
**CONFERENCE « FEMME, FAMILLE ET POPULATION »
OUAGADOUGOU, BURKINA FASO 24-29 AVRIL 1991**

**CONFERENCE ON "WOMEN, FAMILY AND POPULATION"
OUAGADOUGOU, BURKINA FASO APRIL 24-29, 1991**

FR2

Volume 1
Communications sollicitées
Commissioned papers

Index VME



UEPA
Union pour l'Etude
de la Population Africaine

UAPS
Union for African
Population Studies

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 36 853 ex 1

B 10